



→ DOSSIER SPÉCIAL :

P.5

## La réhabilitation, un défi pour les acteurs du bâtiment

P.26

Le budget  
MaPrimeRénov'  
revalorisé

P.32

La précarité  
énergétique d'été  
insuffisamment  
prise en compte ?

P.27

Rénovation  
énergétique :  
les PEL pourront  
être débloqués

P.33

Confort d'été : les  
Français prévoient  
des travaux



# SOMMAIRE

---

|   |                                       |           |
|---|---------------------------------------|-----------|
| ▶ | <b>Édito</b>                          | <b>3</b>  |
| ▶ | <b>Dossier spécial Réhabilitation</b> | <b>5</b>  |
| ▶ | <b>Les actus du mois</b>              | <b>24</b> |
|   | ◆ Rénovation énergétique              | <b>26</b> |
|   | ◆ Confort d'été                       | <b>32</b> |
|   | ◆ Conjoncture                         | <b>35</b> |
| ▶ | <b>Les visites d'usine</b>            | <b>38</b> |
| ▶ | <b>Les interviews exclusives</b>      | <b>40</b> |
| ▶ | <b>Architecture</b>                   | <b>43</b> |
| ▶ | <b>Carnet de nominations</b>          | <b>49</b> |
| ▶ | <b>Les produits du mois</b>           | <b>51</b> |

---

# ÉDITO

La réhabilitation. On la confond souvent avec la rénovation ou la restructuration. Mais sa définition réside dans son objectif : remettre un bâtiment aux normes.

Un architecte parle même de transformation, soulignant toute l'ambition derrière l'opération. Ambition allant jusqu'à l'éco-rénovation, avec le recours à des matériaux biosourcés, issus du réemploi ou du circuit-court.

Ce chantier incite aussi à considérer et respecter l'histoire du bâti. Une démarche d'autant plus importante dans la réhabilitation d'un monument historique, qui ne doit pas impacter l'esthétique du bâtiment.

La réhabilitation doit en plus limiter les nuisances, surtout si elle se fait en site occupé, et exige de la pédagogie envers les usagers. Pédagogie qui s'applique également pour réhabiliter des friches industrielles, dont la dépollution demande du temps et de l'argent.

Autant dire que la réhabilitation est un défi tentaculaire, tant pour les maîtres d'ouvrage, les architectes, les bureaux d'études, que les constructeurs. Qu'importe si ces travaux s'opèrent en résidentiel, en tertiaire, en ERP, ou sur le patrimoine.

Mais est-ce que ces défis n'élèveraient pas la réhabilitation au rang d'art ? N'admirerait-on pas les cascades d'un cordiste sur une église comme on admire celles d'un acrobate ? La coordination d'un chantier sur site occupé ne s'apparente-t-elle pas à de la « *haute couture* » ? Encourager des travaux de dépollution des sols ne mobilise-t-il pas un don pour le dialogue ?

C'est un panel de talents que l'on explore dans ce numéro consacré à la réhabilitation, dont la rigueur a de quoi inspirer l'ensemble des professionnels du bâtiment, y compris ceux de la construction.



**Virginie Kroun**  
Journaliste

# RENODAYS

Le forum de la rénovation globale  
et performante des logements

**12 & 13 SEPTEMBRE 2023**

Paris Porte de Versailles - Hall 6



## ENGAGÉS

POUR Le climat,  
Les citoyens  
et l'emploi

**Le forum** pour tous les professionnels du bâtiment  
ou de l'immobilier dans les territoires, qui veulent  
comprendre la réglementation, les aides, les produits  
et services efficaces.

[renodays.com](https://renodays.com)

**RX** In the business of  
building businesses



Par les organisateurs de  
**BATIMAT & INTERCLIMA**

Commandez votre badge gratuitement avec le code **BART22ACT37** sur [renodays.com](https://renodays.com)\*

\*Enregistrez-vous sur le site et cliquez sur « Mon badge »



# RÉHABILITATION EN SITE OCCUPÉ : DE LA « HAUTE COUTURE EN TERMES DE COORDINATION »



**Quels sont les avantages et inconvénients de la réhabilitation en site occupé ? Face aux nuisances, une bonne communication et de la pédagogie sont nécessaires afin de faire comprendre l'intérêt de tels travaux aux occupants. La réhabilitation d'établissements scolaires en site occupé se révèle également être un défi pour s'adapter au public. Entretien avec des architectes de l'agence Vurpas Architectes, d'Arteo Architectures, de l'Atelier Belenfant Daubas, et de Franc Architectures.**

Pour parler de « *réhabilitation* », il n'est pas inutile de rappeler la définition, qui se confond parfois facilement avec celle de la « *rénovation* ».

Les architectes que nous avons interrogés sur cette différence sont globalement unanimes : la réhabilitation revêt un aspect réglementaire, et vise avant tout à remettre

aux normes actuelles un bâtiment, sans repartir de zéro, là où la rénovation concernerait davantage une remise à neuf, en intégrant des problématiques de confort.

L'architecte Philippe Beaujon, de l'agence Vurpas Architectes, n'hésite pas à souligner les subtilités entre tous ces mots qui commencent par « *re* » : « *Il n'y a pas seulement la réhabilitation et la rénovation, mais il y a aussi la restructuration et la requalification. Pour une réhabilitation, cela peut être une simple mise en conformité ou mise aux normes, pour redonner un statut à un bâtiment. Une rénovation, pour moi, c'est plus une remise à neuf, remettre en l'état ce qui a vieilli. Une restructuration, on va commencer à changer d'organisation, il y a une évolution plus forte. Et puis après une requalification, c'est plutôt un changement d'usage* », détaille-t-il.

# RÉHABILITATION EN SITE OCCUPÉ : DE LA « HAUTE COUTURE EN TERMES DE COORDINATION »

## Le ZAN, une opportunité pour la réhabilitation ?

Que cela concerne des friches industrielles ou des bâtiments de bureaux ou de logements, la réhabilitation est une démarche qui s'est démocratisée ces dernières années, et qui devrait encore s'accélérer avec l'entrée en vigueur du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) des sols.

« Depuis un ou deux ans, la question de la réhabilitation est regardée de façon complètement différente. Aujourd'hui, avec la hausse des coûts de construction et la non disponibilité du foncier, il y a vraiment un regard différent sur le bâti ancien. Avec le ZAN, c'est un vrai changement d'angle. Avant, réhabiliter était plutôt pris comme une contrainte, alors qu'aujourd'hui c'est l'un des meilleurs leviers pour continuer à habiter en ville », constate d'ores et déjà l'architecte Loïc Daubas, de l'Atelier Belenfant Daubas.

Toutefois, selon Yann Daoudlarian, architecte et président du groupe Franc Architectures, le ZAN aurait un effet « castrateur », et risquerait d'impacter la construction de nouveaux logements, « alors même qu'on en manque cruellement ». Or, selon lui, la réhabilitation ne saurait être une alternative suffisante à la production de ces logements : « Le ZAN va être très impactant sur la construction de logements. Il manque 2,5 millions de logements aujourd'hui, donc on peut très bien penser réhabilitation, mais déjà il faudrait en construire », assène-t-il.

## De la communication et de la pédagogie pour mieux faire accepter les nuisances

Que ce soit pour la réhabilitation ou la rénovation, il est parfois nécessaire de travailler en site occupé, avec les contraintes et nuisances que cela implique. Ces dernières peuvent être sonores - avec le bruit des travaux -, thermiques - par exemple lors d'un changement de fenêtres -, visuelles - notamment lors de la présence d'un échafaudage ou de bâches -, olfactives, ou encore sanitaires - avec la présence de peintures, de polluants ou de poussières.

Afin de mieux faire tolérer ces nuisances temporaires, les architectes rappellent la nécessité d'expliquer les tenants et aboutissants du chantier aux occupants. S'ensuit tout un travail de communication et de pédagogie, qui doit débiter en amont, et se poursuivre tout au long du chantier.

« Il y a tout un travail pédagogique, d'accompagnement, à chaque phase de chantier, pour expliquer ce que l'on va faire. Si on ne leur explique pas, et qu'ils voient et subissent, c'est sûr que c'est souvent mal vécu. En parallèle des réunions de chantier, on organise des réunions maître d'œuvre et maître d'ouvrage pour aborder tous ces sujets, et anticiper », explique de son côté Philippe Beaujon.



>> LIRE LA SUITE

“

**« Il y a une bonne acceptation à partir du moment où les personnes savent pour quoi c'est fait, et quelles améliorations cela va apporter à leur logement »**

**Loïc Daubas,  
architecte au sein de  
l'Atelier Belenfant Daubas**



# ARTIBAT

LE SALON DE LA CONSTRUCTION

18 | 19 | 20

OCTOBRE 2023

PARC EXPO RENNES



DEMANDEZ VOTRE  
BADGE D'ACCÈS GRATUIT

Utilisez le code

«ANPRE»



[www.artibat.com](http://www.artibat.com)

40 000  
VISITEURS PROS

1 000  
EXPOSANTS

65 000 m<sup>2</sup>  
SURFACE  
D'EXPOSITION

Salon organisé par



Suivez-nous sur



#artibat2023





**La reconversion de friches industrielles participe à la protection de l'environnement, tout en répondant aux enjeux d'aménagement du territoire. Ces espaces abandonnés, autrefois témoins d'une activité industrielle intense, représentent aujourd'hui un défi majeur pour les porteurs de projets. Leur transformation suscite à la fois des espoirs de revitalisation urbaine, mais également des craintes, notamment liées à la dépollution.**

L'une des raisons majeures qui poussent à reconverter les friches est la préservation de la biodiversité. Après des années d'exploitation industrielle, ces sites, souvent contaminés, constituent une menace pour la nature environnante et la santé des citoyens vivant à proximité.

Selon la base de données de l'État BASOL de mi-2021, pas moins de 9 500 sites et sols étaient répertoriés comme pollués ou potentiellement pollués sur l'ensemble du territoire français.

## **Une réponse aux enjeux d'urbanisation**

Les friches industrielles, dans la définition de la loi, sont des sites artificialisés non-utilisés. Ainsi, la réhabilitation de ces terrains abandonnés offre une opportunité de concilier la préservation de l'environnement, la lutte contre l'étalement urbain, et la création de quartiers innovants.

Au cœur de cette transformation, l'ambition du Zéro Artificialisation Nette (ZAN), introduit dans la loi Climat et Résilience, qui, en opposition à la bétonisation continue du territoire, vise à densifier les environnements bâtis existants, et à reconverter les espaces vacants.

# LES FRICHES INDUSTRIELLES EN QUÊTE DE RÉHABILITATION

Le recyclage des friches trouve alors sa place dans cette perspective, permettant de contrôler l'étalement urbain et de favoriser une utilisation plus responsable du foncier.

Pour Nicolas Bouchery, expert environnement chez Apave, « ces friches, on se doit d'en faire quelque chose, on ne peut pas se payer le luxe de les laisser en l'état, et toutes les démarches engagées, notamment dans le cadre du ZAN, vont permettre leur réhabilitation. Ces politiques publiques sont plus qu'importantes ».

« Cette loi est passée car c'est une loi de survie, il faut arrêter d'artificialiser, et j'espère que les lobbies des promoteurs ne nous en empêcheront pas », exprime de son côté Matthieu Poitevin, architecte et fondateur du cabinet d'architecture Caractère Spécial. « La construction de demain, c'est la transformation de la ville, la réhabilitation, la surélévation, et ce n'est certainement pas le foncier. Les friches font partie intégrante de cet avenir, même si elles n'en sont qu'une petite partie par rapport à l'ampleur de la tâche. C'est un levier du ZAN, mais elles ont surtout une valeur d'exemplarité », développe-t-il.

## Des outils mis à disposition

Pour encourager la réhabilitation de ces friches, des politiques ont ainsi été mises en place, comme le fonds de 300 millions d'euros dédié à la reconversion d'anciennes

friches, annoncé dans le cadre du Plan de relance 2020-2022. De même, la Convention Citoyenne pour le Climat apporte son soutien en plaçant la réhabilitation des friches au cœur des problématiques d'aménagement actuelles.

En parallèle, des acteurs de la filière dédiée au recyclage des friches se mobilisent en construisant des structures et des outils d'accompagnement pour les porteurs de projets, à l'image du Cerema. Avec Cartofriches, « l'objectif, c'est d'une part de recenser les sites en friche, et d'autre part, d'essayer de les qualifier, c'est-à-dire, donner des informations de contexte : quel type de friches, est-ce qu'il y a des bâtiments, si oui quel âge ils ont, quelle est la zone du PLU (plan local d'urbanisme), etc... Le tout, répertorié dans un inventaire national », explique Stéphane Lévêque, urbaniste et chargé de mission Zéro Artificialisation Nette au Cerema.

L'objectif de cette plateforme est d'être alimentée par des données nationales, afin de permettre un pré-recensement des sites potentiellement en friche. Sa force réside également dans l'intégration de la connaissance locale, rassemblant des informations provenant d'inventaires ou d'observatoires locaux.



>> LIRE LA SUITE



“

**« Ces friches, on se doit d'en faire quelque chose, on ne peut pas se payer le luxe de les laisser en l'état, et toutes les démarches engagées, notamment dans le cadre du ZAN, vont permettre leur réhabilitation »**

**Nicolas Bouchery,  
expert environnemental  
chez Apave**



## La façade composite de la Gaîté Montparnasse : un véritable théâtre urbain

**La mairie de Paris souhaitait rénover en profondeur le quartier Montparnasse ayant pour objectifs de « réparer le traumatisme de l'urbanisme des années 70 » et de restituer l'identité forte de ce quartier emblématique de Paris. La réhabilitation de l'îlot Gaîté Montparnasse en faisait bien entendu l'objet.**

Construit en 1974, par l'architecte Pierre DUFAU (1908-1985), le projet initial « l'îlot Vandamme » était emblématique et se démarquait notamment par la force de ses lignes verticales. Le bâtiment principal accueillait auparavant un centre commercial, des bureaux, une bibliothèque, un parking souterrain et le mythique hôtel Pullman. Ce dernier était l'un des gratte-ciels les plus hauts et les plus distingués de Paris. Ce bâtiment d'envergure aux lignes impeccables témoignait de la tradition urbanistique de son époque.

Cette île urbaine posée sur un socle de béton et habillée de façade en verre ainsi que de treillis d'acier rouge ne correspondait plus aux besoins et à l'environnement actuels : usages piétons, espaces publics peu accueillants, manque d'éclairage naturel dans les bureaux, galerie commerciale désuète, parking commercial surdimensionné...

### Lever de rideau sur la réinterprétation de l'îlot Gaîté Montparnasse

Selon les principes de l'économie circulaire, les architectes de l'agence MVRDV ont souhaité réutiliser les parties importantes et l'âme de la structure précédente des années 1970 en tirant bénéfice de la volumétrie du bâtiment existant. Leur finalité était de redonner à l'îlot une échelle humaine ancrée dans son environnement et s'ouvrant sur la ville. Ils ont ainsi rationalisé les espaces déjà existants : hôtel, centre commercial, bureaux et bibliothèque. Pour plus de mixité, des logements sociaux et un jardin d'enfants ont vu le jour.



# QUELLES PRIORITÉS POUR RÉHABILITER UN MONUMENT HISTORIQUE ?



## La reconstruction de Notre-Dame de Paris met en lumière le travail de précision que demande la réhabilitation des bâtiments patrimoniaux. Mais quelles questions soulève un tel chantier ? Réponses avec quatre experts.

45 991. C'est le nombre d'immeubles (bâti ou non bâti : parcs, jardins, grottes...) bénéficiant en 2022 du statut de « *monument historique* », créé en 1837 par la commission des monuments historiques.

Comme indiqué sur le site du ministère de la Culture, ce statut est « *une reconnaissance par la Nation de l'intérêt patrimonial d'un bien* », et une protection qui « *implique une responsabilité partagée entre les propriétaires et la collectivité nationale au regard de sa conservation et de sa transmission aux générations à venir* ».

Sachant que dans le lot « *il n'y a pas que des églises ou des châteaux, il y a une grande partie qui appartient à des privés, et certains qui sont des logements* », rappelle Yann de Carné, président du groupement des Entreprises de Restauration de Monuments Historiques (GMH). Rattachée à la Fédération Française du Bâtiment (FFB), l'organisation regroupe 250 entreprises spécialisées, soit 10 000 salariés et 1 000 apprentis, répartis sur une douzaine de métiers du patrimoine, dont la charpente, la couverture, la dorure, les peintures murales, ou bien la taille de pierre.

Parmi les entreprises membres du GMH, on retrouve Jarnias. L'entreprise de travaux sur cordes en connaît un rayon sur le monument historique, pour être intervenue sur la Cité radieuse de Marseille, la Tour Eiffel, le pont des Arts, le musée d'Orsay, et bien évidemment la reconstruction de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

# QUELLES PRIORITÉS POUR RÉHABILITER UN MONUMENT HISTORIQUE ?



Intervention des cordistes de Jarnias sur la cathédrale Notre-Dame de Paris - Crédit photo : Pascal Tournaire

« Les bâtiments patrimoniaux, comme vous les appelez, ont plein de destinations », nous décrit son PDG, Xavier Rodriguez.

« Les ouvrages patrimoniaux, cela nécessite plein d'enjeux différents. La plupart du temps, ce sont soit des lieux d'habitation, soit des lieux qui ont une utilité publique, soit qui accueillent du public. Donc on a forcément une coactivité à gérer qui est importante », en conclut-il.

## Respecter l'histoire du monument historique

La réhabilitation de bâtiments à valeur patrimoniale est donc un travail de dentelle. Toutefois, d'un projet à l'autre, les priorités se ressemblent.

En général, il convient entre autres de « faire en sorte que notre intervention se voit le moins possible, et que le bâtiment retrouve son éclat. On va intervenir ponctuellement, et quand c'est vraiment nécessaire », nous expose le président du GMH.

Ainsi, « quand il y a une façade en pierre, on va faire un calepinage pour définir les pierres qui structurellement sont affaiblies et sont à changer. Celles qui auraient des désordres esthétiques, mais n'impacteraient pas la structure de bâtiment, ne seraient pas à changer », estime-t-il.

Même mode opératoire encouragé par le bureau d'études Abcdomus. « Il faut poser un bon diagnostic, pour bien préparer et bien entretenir », souligne Benoît Cousin, son co-gérant.

Il abonde : « Il faut respecter l'histoire du bâtiment, parce que les bâtiments ont une histoire liée à leur construction, leurs évolutions possibles, et les différentes périodes de travaux qu'ils ont pu subir. Et il y a pu avoir des réhabilitations malheureuses : utilisation de mauvais produits, réalisation d'extensions qui ne sont pas forcément dans l'esprit du bâtiment. On le voit beaucoup dans des bâtiments qui ne sont pas classés, où les gens ont utilisé au fil du temps des matériaux de différentes époques. L'exemple le plus flagrant, c'est l'utilisation de fenêtres PVC dans les bâtiments parisiens, alors qu'à l'origine, cela pouvait être des menuiseries bois ou des menuiseries métal ».



“

**« Il faut respecter l'histoire du bâtiment, parce que les bâtiments ont une histoire liée à leur construction, leurs évolutions possibles, et aux différentes périodes de travaux qu'ils ont pu subir »**

**Benoît Cousin,  
co-gérant du  
bureau d'études Abcdomus**



## Les enduits Toupret : la réponse adaptée à vos chantiers de rénovation

Toupret, leader français des enduits de préparation des fonds, conçoit et développe des enduits de haute qualité à destination des professionnels du bâtiment.

Disponibles dans vos points de vente habituelle, leurs solutions d'enduits répondent à toutes vos problématiques chantiers et vous permettent de rénover durablement.

Nous vous présentons ici leurs best-sellers, qui ont fait les preuves de la marque qui va avoir 85 ans cette année.



TOUPRET LE REBOUCHEUR est un enduit de rebouchage en poudre à destination de l'intérieur et s'applique manuellement avec vos outils traditionnels.



TOUPRET CACHET BLANC 2 en 1 est un enduit gain de temps d'égalisation et de lissage, en poudre, intérieur, pour application manuelle.



TOUPRET CACHET BLEU est un enduit de finition gain de temps en poudre, intérieur, pour application manuelle.

>> LIRE LA SUITE





**Les préoccupations environnementales actuelles invitent au questionnement sur l'utilisation des ressources. La réhabilitation du bâti ancien peut s'inscrire dans une double dynamique, améliorer l'existant, le transformant et l'adaptant aux normes actuelles, mais aussi le restaurer, le mettre en état, et le revaloriser. Les architectes sont presque unanimes concernant la réhabilitation, mais certaines approches et méthodes peuvent changer. Pour cela, nous sommes allés à la rencontre de plusieurs professionnels qui nous racontent leurs expériences, et nous donnent leurs impressions.**

Un bâtiment, qu'il soit à vocation résidentielle ou tertiaire, publique ou privée, est perpétuellement soumis à des changements, des accoutumances, mais aussi des reconstructions. Et si jamais ce même édifice présentait des caractéristiques patrimoniales, il serait préférable

que l'ensemble soit réhabilité, adapté et rénové. Toutefois, dans certains cas et selon l'état général du bâti, il semble difficile de le conserver, à ce moment-là une démolition serait envisageable. Mais concrètement, est-ce que cette marche à suivre est toujours appliquée ? Pourquoi réhabiliter, transformer, et non pas démolir ? Des questions qui reviennent très souvent, et auxquelles les architectes apportent les réponses adéquates selon la nature de chaque intervention.

Adrien Robain, fondateur avec Alix Héaume de l'agence parisienne rh+ architecture, préfère utiliser le terme de « *transformation* » au lieu de « *réhabilitation* ». « *Le mot "réhabilitation" est assez limitatif, à l'agence nous préférons utiliser le terme de transformation qui montre une opération plus ambitieuse, ou une éco-rénovation qui va au-delà d'une simple réhabilitation* », déclare l'architecte, pour qui ce genre d'intervention est essentiel. D'ailleurs, l'agence possède bon nombre de projets qui vont dans ce sens, qu'ils soient réalisés ou à venir.

# QUE PENSENT LES ARCHITECTES DE LA RÉHABILITATION ?

Adrien Robain continue sur la même lancée : « *La construction représente 45 % (travaux publics et construction y compris) de l'énergie consommée en France, c'est un chiffre édifiant. D'autre part, le chauffage, c'est 60 % de l'énergie dépensée par foyer, si nous arrivions, grâce à l'éco-rénovation, à réduire ces quantités, nous aurions accompli un travail colossal* ».

Les architectes de rh+ sont convaincus qu'il faut transformer l'existant pour changer les usages sans forcément avoir recours à la démolition. Et comme la construction représente 25 % du cycle de vie d'un bâtiment, il faut, selon le duo, l'économiser en le transformant d'une manière intelligente. « *Il faut anticiper le contexte de demain et transformer le bâti en profondeur en utilisant des matériaux biosourcés, en respectant les constructions locales, en adaptant les matériaux selon chaque région, ancrer le bâtiment dans son histoire, rattacher le bâtiment avec son environnement, c'est donc transformer mieux, réhabiliter en réfléchissant thermiquement, mais aussi socialement* », souligne Adrien Robain.

Julien Rousseau, fondateur de l'agence d'architecture FRESH souligne, de son côté que « *la société est vouée à se transformer pour s'adapter à la nouveauté* ».

Selon l'architecte, « *la transformation doit résonner avec réutilisation, réemploi, réhabilitation, rénovation, recyclage, mais aussi renaissance* ».

Dans chacun des projets de restructuration, les architectes de FRESH s'appuient sur l'existant pour le rendre plus durable, et réduisent considérablement l'impact carbone sur l'environnement, à travers le choix des matériaux, la mise en œuvre du projet, et le programme de vie proposé.

Hervé Potin, associé de l'agence Guinée\*Potin parle également de « *transformation de l'existant* ». Le terme anglais « *refurbishment* » serait par ailleurs plus approprié, selon l'architecte, qui trouve que la traduction française de « *remise à neuf* » n'est pas la plus explicite. Selon lui, aujourd'hui, la transformation concerne tout type de patrimoine, même s'il n'y a pas une seule transformation, mais des transformations.

Les exemples sont nombreux et variés, qu'il s'agisse de constructions de logements collectifs des années 1960 à 1970 (y compris les « *vieilles* » cités universitaires, comme la Cité U de Chanzy, que l'agence réhabilite à Nantes, en conservant sa belle trame d'origine), de collèges (qui ont quasiment tous été réalisés à partir du milieu des années 1960, puisqu'il n'existait pas de collège auparavant), ou de patrimoine plus ancien, comme la halle art déco de la brasserie Saint-Hélier, que l'agence vient de réhabiliter.



“

« Le mot "réhabilitation" est assez limitatif. À l'agence, nous préférons utiliser le terme de "transformation" qui montre une opération plus ambitieuse, ou une "éco-rénovation", qui va au-delà d'une simple réhabilitation »

Adrien Robain,  
fondateur de l'agence  
rh+ architecture



*Il y a toujours une solution Isover pour une isolation thermique performante !*

**DÉCOUVREZ TOUTES  
NOS SOLUTIONS**



# À MONTIGNY-LE-BRETONNEUX, DEUX ÎLOTS DE LOGEMENTS FONT PEAU NEUVE



À Montigny-le-Bretonneux (78), dans une rue où des commerces côtoient les logements, le bailleur social Toit et Joie a impulsé la réhabilitation de deux îlots de logements sociaux datant des années 1980. Suite à un appel à projets, le cabinet Arteo Architectures a remporté le chantier, en proposant notamment des travaux d'isolation par l'extérieur et un ravalement de façade, qui rappelle la brique rouge des bâtiments alentours. Visite.

1984. Les architectes DLM (Michel Ducharme, Jean-Pierre Minot, et Christian Larras) présentent, à Montigny-le-Bretonneux (78), au sein du quartier de la gare, une allée complexe, où différents types de bâti se superposent : logements, centre commercial, bureaux et parkings, qu'ils soient privés ou sociaux.

Une façade en brique rouge sert de liant architectural à cet ensemble. Mais une nouvelle facette de ce quartier est dévoilée courant 2023, année de livraison du chantier de réhabilitation des îlots 9 et 10. Détenus par le bailleur social Toit et Joie, ces deux immeubles ont fait l'objet d'un appel à projets en 2019. C'est au tour d'un autre trio d'architectes de refaçonner ces immeubles de logements sociaux : Didier Leneveu, Anne Forgia, ainsi que Foucauld Combéleran de l'agence Arteo Architectures.

# RÉHABILITATION DE FRICHES : L'IMPLANTATION DE NOUVELLES USINES BIENTÔT FACILITÉE ?



**Les friches industrielles représentent un gisement très intéressant, à la fois dans le cadre du Zéro Artificialisation Nette (ZAN), mais aussi pour la réindustrialisation de la France. C'est dans ce contexte que les sénateurs ont adopté plusieurs mesures visant à faciliter leur reconversion dans le cadre du projet de loi pour une industrie verte.**

Dans un contexte où la mise en œuvre du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) est actuellement débattue à l'Assemblée nationale, la réhabilitation des friches fait partie des solutions pour concilier activité économique et préservation des espaces naturels.

Selon les estimations du Cerema, la surface occupée par les friches industrielles oscille entre 90 000 et 150 000 hectares. Or, la réhabilitation de ces terrains déjà artificialisés pourrait permettre de couvrir

8 000 hectares sur les 20 000 à 30 000 hectares nécessaires pour réindustrialiser la France dans les prochains années.

Le Sénat a adopté, ce mercredi 21 juin, une série de dispositions, dans le cadre du projet de loi pour une industrie verte, visant à faciliter la réhabilitation de ces friches industrielles et l'implantation de nouvelles usines sur ces terrains.

« *Nous souhaitons vraiment mettre le paquet sur les friches* », a expliqué Roland Lescure, ministre de l'Industrie, dans un contexte où ces dernières « *vont avoir plus d'intérêt que jamais* » dans le cadre de l'objectif ZAN, qui doit être atteint d'ici 2050.



# ÉLISABETH BORNE ENCOURAGE LA RÉHABILITATION DE FRICHES INDUSTRIELLES



**Dans un discours prononcé lors du Conseil national de l'industrie (CNI), la Première ministre Elisabeth Borne a exhorté les chefs d'entreprise français à entreprendre la réhabilitation des milliers de friches industrielles, laissées par la désindustrialisation du pays.**

Selon la première ministre Élisabeth Borne, la France dispose « *d'entre 90 000 et 170 000 hectares de friches industrielles* » représentant un potentiel foncier considérable pour concilier réindustrialisation et préservation des ressources foncières.

Cependant, elle a souligné que cette conciliation ne pourrait se faire qu'à une condition : la réhabilitation de ces terrains abandonnés, rappelant également que l'industrie française avait besoin de « *20 000 hectares supplémentaires* » pour mener à bien de nouveaux projets d'ici 2030.

## **750 millions d'euros pour des projets de grande ampleur**

Le Conseil national de l'Industrie (CNI), réunissant dirigeants, syndicats des principales branches industrielles et pouvoirs publics, s'est tenu en marge du salon aéronautique du Bourget, qui mettait cette année l'accent sur la réduction de l'empreinte carbone du secteur.

La cheffe du gouvernement a également annoncé le lancement de la deuxième phase du programme « *Territoires d'industrie* », un programme d'aides publiques visant à soutenir les PME et les entreprises innovantes souhaitant investir dans leur modernisation, avec « *une enveloppe de 100 millions d'euros* » attribuée à cette initiative.



**>> LIRE LA SUITE**



## **I ACTUS DU MOIS**

# **La FFB prévoit -7 % d'activité pour le bâtiment d'ici 2025**

**En avril dernier, la Fédération Française du Bâtiment (FFB) prévoyait -4 % d'activité d'ici 2025, et 100 000 destructions d'emplois dans le bâtiment. Trois mois plus tard, la fédération se révèle encore plus pessimiste, tablant sur -7 % d'activité et 135 000 destructions d'emplois, dans un contexte où la crise du logement neuf se poursuit.**

Olivier Salleron, président de la Fédération Française du Bâtiment (FFB), présentait ce mardi les prévisions de la fédération en ce milieu d'année 2023. En introduction, le président de la FFB a commencé par faire référence aux récentes émeutes ayant touché le pays.

Sans citer de chiffres, Olivier Salleron a évoqué de nombreux chantiers « dégradés », et à l'arrêt le temps que les experts se rendent sur place.

« Ces actes de vandalisme tombent au pire moment », a-t-il estimé, affirmant son soutien aux sinistrés.

Côté activité, la crise se poursuit dans le logement neuf, avec -30 % de permis de construire, et -17,2 % de logements commencés, en glissement annuel sur les 5 derniers mois à fin mai 2023. Sur 12 mois glissants, la baisse est estimée à -18 % pour les permis de construire, et -11 % pour les mises en chantier.

### **Activité et emploi : des prévisions encore plus pessimistes**

En avril dernier, Olivier Salleron alertait sur cette crise du logement neuf, et son impact sur l'emploi dans le bâtiment. Il prévoyait notamment 100 000 destructions de postes d'ici fin 2024.



**>> LIRE LA SUITE**





## ACTUS DU MOIS

# Artisanat du bâtiment : le stress et la fatigue en hausse parmi les chefs d'entreprise

La CAPEB, la CNATP et l'IRIS-ST, publient la 9ème édition de leur baromètre sur la santé et le moral des chefs d'entreprise artisanale du bâtiment et du paysage. En 2022, plusieurs indicateurs inquiétants sont en hausse, que ce soit le stress, la fatigue, ou encore l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

Comme chaque année, le baromètre Artisanaté dresse un bilan de la santé et de l'état d'esprit des chefs d'entreprise artisanale du bâtiment et du paysage. Pour cette nouvelle édition, 2 224 chefs d'entreprise de 0 à 19 salariés ont été interrogés par questionnaire entre décembre 2022 et janvier 2023.

Sur l'année 2022, le moral des artisans s'est inscrit en baisse, et l'optimisme des répondants a perdu 16 points par rapport à 2021, face à une conjoncture socio-économique plus complexe.

## Une charge de travail qui s'intensifie

Côté rythme de travail, les artisans travaillant seuls sont de plus en plus nombreux à faire plus de 60 heures par semaine. Ils étaient 14 % en 2021, et 23 % en 2022. Par ailleurs, ceux employant 11 à 15 salariés sont 37 % à travailler plus de 60 heures.

La charge administrative est également de plus en plus lourde. 42 % des répondants estiment que les tâches administratives représentent entre 25 % et 75 % de leur temps de travail, soit +4 points par rapport à 2021. Dans ce contexte, Jean-Christophe Repon, président de la Capeb, appelle à « *alléger leurs contraintes* ».



>> LIRE LA SUITE





# Ma Prime Rénov'

## MaPrimeRénov' : le budget revalorisé à 4 milliards d'euros en 2024

**Le budget dédié à MaPrimeRénov' sera revalorisé de 66 % en 2024, a annoncé la Première ministre Élisabeth Borne ce mercredi 12 juillet. Ce budget passera de 2,4 à 4 milliards d'euros pour accélérer les rénovations énergétiques, et ainsi parvenir aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.**

Ce lundi 10 juillet, la Première ministre Élisabeth Borne annonçait que 7 milliards d'euros supplémentaires seraient alloués à la transition écologique en 2024, pour un total de 32 milliards d'euros, afin de doubler le rythme de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), et parvenir à -50 % d'émissions de GES d'ici 2020, par rapport aux niveaux de 1990.

### MaPrimeRénov' revalorisée de 66 %

On sait aujourd'hui que ce budget rehaussé servira notamment à financer la revalorisation de MaPrimeRénov'.

Le gouvernement a en effet annoncé ce mercredi 12 juillet, à l'occasion d'un Conseil national de la Transition écologique, que le budget annuel dédié à MaPrimeRénov' serait revalorisé de 66 % en 2024.

« Nous porterons le budget de MaPrimeRénov' à 4 milliards d'euros, soit une hausse d'1,6 milliard d'euros », a annoncé Élisabeth Borne, évoquant une augmentation « sans précédent », lors de la présentation de la stratégie de planification écologique.

En juin dernier, le ministre du Logement Olivier Klein précisait que le lancement de MaPrimeRénov' en 2020 avait permis d'aider plus d'1,5 million de Français à lancer des travaux de rénovation énergétique, pour plus de 5,6 milliards d'euros engagés.



[» LIRE LA SUITE](#)



## Les PEL pourront bientôt financer les travaux de rénovation énergétique

**Sur le plateau de TF1, le ministre de l'Économie a annoncé ce jeudi 13 juillet que le plan épargne logement (PEL) pourra être débloqué de façon anticipée pour des travaux de rénovation énergétique. Une nouvelle piste de financement de ce vaste chantier, qui fait encore débat.**

Bruno Le Maire était l'invité du journal de 13h de TF1, ce jeudi 13 juillet. L'occasion pour le ministre de l'Économie et des Finances de faire quelques annonces, dont le maintien du taux du livret A à 3 % pour 18 mois, au lieu de six. Alors qu'il aurait dû baisser, le taux du livret d'épargne populaire reste quant à lui à 6 %. Pour rappel, il est réservé aux personnes à revenus modestes - c'est-à-dire qui gagnent moins de 21 393 euros par an pour une personne seule - et peut rapporter aujourd'hui jusqu'à 470 euros par an.

Parmi les autres déclarations de l'occupant de Bercy, la possibilité de débloquer les plans d'épargne logement (PEL), pour financer des

travaux de rénovation énergétique des bâtiments a particulièrement retenu l'attention.

### **300 milliards d'euros d'encours total sur les PEL**

« Aujourd'hui vous ne pouvez pas le débloquer avant quatre ans quand vous voulez acheter un logement, là vous pourrez le débloquer quand vous voulez lorsque vous voulez faire de la rénovation énergétique », a expliqué le ministre de l'Économie.

Détenus par environ 12 millions de Français, les PEL représentent un encours total d'environ 300 milliards d'euros. Le déblocage anticipé des fonds pour de tels chantiers avait d'ailleurs été évoqué ce mercredi lors du Comité de financement de la transition écologique (CFTE).



**>> LIRE LA SUITE**





## La rénovation énergétique nécessitera 200 000 emplois d'ici 2030

**Dans une étude présentée ce mardi 4 juillet, France Stratégie et le Ministère du Travail ont détaillé les besoins en main d'oeuvre dans les métiers du bâtiment d'ici à 2030. Entre 170 000 et 250 000 emplois supplémentaires seront nécessaires pour soutenir le plan de rénovation énergétique de la France.**

L'étude publiée par France Stratégie relève que certaines régions sont davantage concernées par ce besoin grandissant de main d'oeuvre dans la rénovation énergétique, notamment en raison de leur importante proportion de passoires énergétiques (Nord-Est et le Centre), et de chaudières au fioul (Massif central et l'Est).

Quant à l'Île-de-France, ce serait la région où les difficultés de recrutement s'accroîtraient le plus d'ici 2030.

Ainsi, en fonction des scénarios de montée en puissance des rénovations énergétiques, le rapport estime entre 170 000 et 250 000 le nombre de postes supplémentaires nécessaires pour répondre aux besoins.

### Se concentrer sur la qualité de l'emploi

Face à ce double défi, Hélène Garner, directrice du pôle Travail Emploi Compétences de France Stratégie, souligne « *la nécessité d'augmenter les effectifs tout en améliorant la qualité des services de rénovation* ».

Actuellement, de nombreuses entreprises, souvent de petite taille, manquent de compétences pour réaliser des rénovations énergétiques performantes. Le taux de labellisation Reconnu Garant de l'Environnement (RGE) reste « *relativement faible* », représentant 7 % des entreprises du secteur, et un chantier sur trois présente des non-conformités.



>> LIRE LA SUITE



## Copropriétés dégradées : Emmanuel Macron lance un plan à Marseille

**En déplacement à Marseille pendant trois jours, le président Emmanuel Macron a annoncé ce mardi 27 juin un « plan de sauvetage exceptionnel » pour quatre grandes copropriétés dégradées de la cité phocéenne. Ces dernières feront l'objet d'une opération de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national.**

Lors des États Généraux du Logement en 2022, la mairie de Marseille avait estimé qu'il était nécessaire de réaliser des opérations « lourdes et massives » sur 29 copropriétés dégradées.

« Pour quatre d'entre elles (Les Rosiers, Consolat la Maurelette, et l'ensemble Grand Mail Gardians, NLDR), nous allons mener des opérations de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national pour mobiliser des moyens exceptionnels d'intervention et mieux lutter contre les marchands de sommeil. Il y a urgence », a annoncé Emmanuel Macron.

Les premières opérations de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national (ORCOD-IN) avaient été lancées en 2017 en Île-de-France, pour « remettre sur pied » des copropriétés à la dérive de Mantes-la-Jolie, Grigny, Clichy-sous-Bois, ou encore Villepinte. L'objectif de ce dispositif : permettre à l'État de pouvoir exproprier ou racheter plus facilement, pour détruire ou rénover ces copropriétés.

Dans ces dernières, certains copropriétaires ne paient pas les charges, ce qui engendre une dégradation des parties communes sans pouvoir entreprendre de rénovation, faisant de ces immeubles de véritables « bidonvilles verticaux », et entraînant l'arrivée des marchands de sommeil.



[» LIRE LA SUITE](#)



BAIE VITRÉE  
**alizéa**<sup>®</sup>  
| ALU



**OUVREZ VOTRE INTÉRIEUR**

ISOLATION | SÉCURITÉ | CONFORT



## Succès annoncé pour RENODAYS !

Porté par une prise de conscience très forte de toutes les parties prenantes sur l'urgence d'accélérer la rénovation globale et performante des logements, **RENODAYS** est en passe de réussir son pari de mobiliser l'ensemble des acteurs autour de ce sujet majeur.

À un peu plus de trois mois de sa tenue (12 et 13 septembre 2023 à Paris Expo Porte de Versailles, Pavillon 6), l'événement, organisé par les équipes des salons Batimat-Equipbaie-Métaexpo et Interclima, enregistre en effet la présence de 95 exposants sur les 130 attendus. Industriels, distributeurs, organismes de formation, institutionnels mais aussi Ministères apportent leur soutien à ce nouvel événement.

C'est l'un des événements majeurs de la rentrée 2023 pour le secteur du bâtiment et de la construction, et les acteurs de la filière ne s'y sont pas trompés. Ils ont répondu présents à RENODAYS et à son format inédit.

Ce sont ainsi 95 exposants parmi les plus grands leaders et les acteurs les plus engagés qui sont inscrits à date, laissant présager de la richesse des échanges qui vont avoir lieu en septembre.

### La mobilisation de toute une filière

La thématique et le format séduisent. Il en est pour preuve la qualité et la diversité des exposants annoncés. Les institutionnels, les organisations professionnelles, les industriels de tous les secteurs (menuiserie, génie climatique, isolation...), les distributeurs... ont souhaité s'engager et s'investir dans ce rendez-vous.

[» LIRE LA SUITE](#)





## I CONFORT D'ÉTÉ

# La fondation Abbé Pierre alerte sur la précarité énergétique d'été

**La précarité énergétique est un sujet régulièrement évoqué avec le froid l'hiver, mais qu'en est-il de la précarité énergétique liée à la chaleur l'été ? Il s'agirait, selon la fondation Abbé Pierre, d'une problématique trop peu prise en compte par les pouvoirs publics, et qui risque pourtant de s'aggraver avec le réchauffement climatique.**

Alors que la France connaît une vague de chaleur, la fondation Abbé Pierre publie les résultats d'une étude concernant la précarité énergétique d'été, c'est-à-dire le fait d'habiter dans un logement trop chaud sans pouvoir le rafraîchir.

Selon la fondation Abbé Pierre, cette problématique risque de devenir un enjeu de santé publique de plus en plus prégnant avec le réchauffement climatique, qui augmente la

fréquence et l'intensité des épisodes de canicules.

Selon un sondage OpinionWay, 37 % des Français déclaraient souffrir souvent ou systématiquement de la chaleur dans leur logement en 2021.

Cette précarité énergétique d'été toucherait plus particulièrement les foyers modestes et urbains, et notamment les jeunes et les personnes âgées. La fondation Abbé Pierre souligne que dans les quartiers populaires, les îlots de chaleur urbains se forment plus facilement en raison d'un manque de végétation, et que les immeubles sont souvent moins bien isolés.



[» LIRE LA SUITE](#)



## I CONFORT D'ÉTÉ

# Réchauffement climatique : 9 Français sur 10 inquiets des conséquences dans leur logement

**Le groupement Actibaie et l'Ifop publient la deuxième édition de leur enquête consacrée aux Français et à la chaleur dans leur logement. Les résultats montrent qu'ils sont nombreux à s'inquiéter du réchauffement climatique, mais encore peu à envisager des travaux de rénovation énergétique pour améliorer le confort d'été, faute de moyens et d'aides.**

En juillet 2022, le groupement Actibaie publiait les résultats d'une étude portant sur « *Les Français, la chaleur, et leur logement* », révélant que le premier réflexe des Français était de fermer les volets et stores pour lutter contre la chaleur l'été.

Un an plus tard, le groupement publie une deuxième enquête, menée avec l'Ifop entre le 14 et le 16 juin 2023, auprès de plus de 1 000 Français âgés de plus de 18 ans.

À la question « *Quel est l'effet du dérèglement climatique qui vous préoccupe le plus aujourd'hui dans votre logement ?* », la majorité des répondants citent les effets de la chaleur, avec 36 % « *la sécheresse* », et 32 % « *la canicule* ».

On retrouve loin derrière « *les incendies et les tempêtes* » (8 %), « *les inondations* » (5 %), et « *les températures très basses* » (5 %).

« *Le ressenti et les conséquences des vagues de chaleur sont exacerbés en ville, en raison de l'inadaptation des espaces urbains, et plus spécifiquement de l'apparition d'îlots de chaleur. Un danger sanitaire et écologique sur lequel 14 organisations professionnelles du bâtiment en octobre 2022, et dernièrement la Fondation Abbé Pierre, ont interpellé le gouvernement* », rappelle Vladimir Luzbhin-Asseev, responsable technique du groupement Actibaie.



[>> LIRE LA SUITE](#)



## Des solutions lumineuses pour réduire son empreinte écologique et les coûts d'énergie

Les ampoules de classe énergétique A LEDVANCE sont une innovation importante dans le domaine de l'éclairage. Elles offrent une efficacité énergétique élevée et sont respectueuses de l'environnement. Elles sont également plus économiques, car elles utilisent moins d'énergie (60 % d'économies) et ont une durée de vie plus longue que les anciennes ampoules à incandescence (environ 50 000 heures).

### Un investissement durable pour la maison

Baisse de la consommation d'énergie : les factures d'électricité des ménages peuvent être considérablement réduites.

Durée de vie plus longue : les consommateurs n'ont pas besoin de les remplacer aussi souvent, ce qui réduit les coûts à long terme. Émission de moins de gaz à effet de serre : impact moins important sur le changement climatique.

Qualité de lumière supérieure et plus lumineuses : idéales pour les applications domestiques et commerciales.







## **+35 % de défaillances dans la construction à mi-2023**

**Bien que moins forte qu'au 1er trimestre 2023, la hausse des défaillances d'entreprises dépasse les niveaux d'avant pandémie et flirte avec ceux de 2016, également période de crise financière. Lui aussi concerné par la hausse des défauts, le secteur de la construction connaît une dégradation plus modérée.**

D'après le dernier bilan du cabinet Altares, les défaillances d'entreprises sont à 13 266 procédures ouvertes, entre le 1er avril et le 30 juin 2023. Soit une progression de 35 % par rapport au 2ème trimestre 2023. La hausse est cependant moins forte que celle constatée entre le 1er trimestre 2022 et le 1er trimestre 2023.

Il n'empêche que « *la France enregistre son plus lourd bilan de 2e trimestre depuis 2016* » où les chiffres atteignaient les 14 000 défaillances, et demeurent « *bien au-delà des niveaux de défauts d'avant crise* », note Altares.

Sur un an, les chiffres du T2 2023 dépassent le seuil des 50 000 entreprises défaillantes, proches des chiffres de février 2020, juste avant la pandémie.

*« Au terme de ce 2ème trimestre 2023, le référentiel d'avant Covid vole en éclat. Le cap des 13 000 défaillances est nettement franchi et nous ramène à des seuils similaires à 2016, période marquée par les crises financières et européennes. Les activités à destination des consommateurs sont les plus durement sinistrées : restauration rapide, alimentation générale, coiffure, réparation & vente de véhicules. Plus de 9 procédures sur 10 concernent des TPE, dont les 3/4 sont immédiatement liquidées. Plus de 1 100 PME et ETI ont aussi fait défaut, du jamais vu depuis plus de 10 ans »,* développe Thierry Millon, directeur des études d'Altares.



## Le climat des affaires dans le bâtiment continue de se dégrader

**Alors que la situation économique des entreprises du bâtiment se dégrade depuis plusieurs mois, la situation ne semble pas s'améliorer, selon la dernière enquête de l'INSEE. En ce mois de juin, quasiment tous les indicateurs sont en baisse, avec toutefois une légère amélioration concernant les effectifs.**

Le climat des affaires dans le bâtiment s'assombrit une nouvelle fois au mois de juin, poursuivant sa baisse entamée depuis six mois, selon la dernière enquête de l'INSEE.

L'opinion des chefs d'entreprise du bâtiment concernant l'activité passée et prévue régresse de nouveau, tout en restant légèrement au-dessus de sa moyenne de longue date. Les entrepreneurs du secteur sont également plus nombreux à estimer qu'il est difficile de prévoir l'évolution de la situation économique de leur entreprise.

Pour le dixième mois consécutif, leur opinion concernant leurs carnets de commandes est en baisse, avec une moyenne de 8,5 mois de travail, compte tenu de leurs effectifs, mais le bilan reste au-dessus de la moyenne de longue période.

### **Les chefs d'entreprise du bâtiment plus optimistes concernant leurs effectifs**

Parmi les bonnes nouvelles de ce mois-ci : la proportion de chefs d'entreprise déclarant faire face à une insuffisance de personnel diminue légèrement, pour un total de 44 %, de même que la part de ceux faisant face à des difficultés d'approvisionnement (à 11 %).

Par ailleurs, côté évolution des effectifs passés comme prévus, le solde d'opinion rebondit légèrement, après cinq mois de baisse consécutifs.





## Les permis de construire poursuivent leur dégringolade

Les chiffres de la construction de logements, publiés par le ministère de la Transition écologique, poursuivent leur baisse, entamée depuis plusieurs mois. De juin 2022 à mai 2023, les permis de construire et les mises en chantier enregistrent respectivement -18 % et -11 % par rapport aux 12 mois précédents.

C'est la même rengaine depuis plusieurs mois. Les permis de construire sont en chute libre. À fin mai, cette tendance se confirme une nouvelle fois, avec -9 % par rapport à fin avril, et même -18 % par rapport aux 12 mois précédents.

Dans le détail, cette baisse des permis de construire est particulièrement marquée pour les maisons individuelles, avec -34 % sur 12 mois, mais aussi pour les lotissements (-23 %), et les immeubles (-10 %). Les permis progressent en revanche très légèrement pour les résidences, avec +4 %.

### Un contexte économique peu favorable

Pour rappel, cette chute des permis de construire peut notamment s'expliquer par la période de comparaison, qui inclut fin 2021, mois durant lesquels un rebond de demandes de permis avait été observé avant l'entrée en vigueur de la Réglementation Environnementale 2020 (RE2020) début 2022.

Plus récemment, l'inflation et la remontée des taux des crédits immobiliers n'ont pas incité les Français à faire construire de maison ni à investir dans l'immobilier. Dans ce contexte, les professionnels du bâtiment de l'immobilier n'hésitent pas à parler de « crise du logement neuf », et à alerter sur la destruction de nombreux emplois d'ici fin 2024.

## Entre l'usine et le recrutement, Bieber enchaîne les investissements

Depuis trois ans, le spécialiste des menuiseries bois, aluminium et mixte Bieber poursuit des investissements pour accroître son activité. Un grand axe se concentre sur des réaménagements et le recrutement sur le site alsacien de l'industriel. Le point lors d'une visite sur ledit site, situé à Waldhambach (67).



Depuis l'année 2019/2020, le chiffre d'affaires (CA) de Bieber, spécialiste de la menuiserie bois, aluminium et mixte ne cesse de grimper. Des 19,1 millions d'euros récoltés à cette période, le fabricant alsacien est monté à 32,4 millions sur l'année 2021/2022, et devrait culminer à 35 millions sur l'année 2022/2023, selon les dernières estimations.

Une croissance qui va de pair avec un fort investissement, qui a pu notamment tirer profit de la réorganisation de sa force de vente sur les cellules chantier et diffus. La conquête de nouveaux clients a quant à elle représenté 8 millions d'euros de CA en 2023.



>> LIRE LA SUITE

## À Guipry-Messac (35), Hirsch Isolation teste et améliore le recyclage du PSE



Premier isolant utilisé à l'échelle européenne, et deuxième en France, le polystyrène expansé (PSE) – particulièrement utilisé en isolation thermique par l'extérieur (ITE) – devient de plus en plus vert et recyclé. Hirsch Isolation lance ainsi sa gamme d'isolants à Empreinte Carbone Améliorée (ECA), conçue à partir de déchets végétaux. Focus sur le processus de fabrication du PSE, et le service de recyclage « ReUse », à l'usine de Guipry-Messac (35).

En cette mi-juillet, Hirsch Isolation nous ouvrait les portes de son usine de Guipry-Messac, située au sud de Rennes (35). L'occasion de découvrir le processus de fabrication du polystyrène expansé (PSE) dans l'un des 5 sites de production que compte l'industriel. Outre Guipry-Messac, l'industriel possède en effet une usine à Compiègne, à Béziers, à Vienne, et à Bazoches-les-Gallerandes.

Sur son site breton, l'usine, implantée depuis 1968, s'étend sur 2,5 hectares, et compte aujourd'hui 31 salariés.



>> LIRE LA SUITE

## À Coubert (77), Carsey 3D et Sika développent le béton imprimé

Visite à Coubert (77), sur le site industriel de Sotubema, marque de solutions d'aménagements urbains et routiers du groupe Carsey. Ce dernier a lancé en novembre la marque Carsey 3D, visant à proposer des solutions béton imprimées en 3D, notamment pour des rendus plus esthétiques sur le plan architectural.

Mi-novembre, le groupe Carsey, spécialiste en solutions de voirie, d'aménagement urbain et ferroviaire, annonçait la création de Carsey 3D. La marque réunit les expertises de deux industriels historiques du groupe sur le marché des travaux publics : Chapsol, fabricant de solutions préfabriquées avec bureau d'études intégré, et Sotubema, dont la gamme de produits se consacre aux



aménagements urbains et routiers (bordures, éléments de voiries...).

Mais Carsey 3D les complète en apportant une nouvelle démarche : la réalisation d'ouvrages et produits plus complexes, plus artistiques, plus architecturaux. Comment ? En recourant à l'impression béton en 3D.



>> LIRE LA SUITE

## PAM Building présente son site de fabrication français et sa nouvelle gamme de produits



**PAM Building, industriel de la fonte appartenant au groupe Saint-Gobain, nous a convié pour découvrir son site de fabrication situé à Bayard-sur-Marne, dans le département de la Haute-Marne (52). Au cours de la visite, le nouveau système d'évacuation SMU Agilium a également été présenté.**

Nous voilà dès le matin sur le site de fabrication de PAM Building à Bayard-sur-Marne (52), un petit village d'un peu plus de 1 000 habitants. Une fonderie qui ne date pas d'hier, puisqu'elle conçoit des matériaux en fonte depuis 1513.

Équipés d'un casque, de boules quies, et d'un gilet, la visite commence. Le parcours suit parfaitement toutes les étapes de création d'un tuyau en fonte.

Première étape : la découverte des ressources et matériaux nécessaires à la création de fonte.

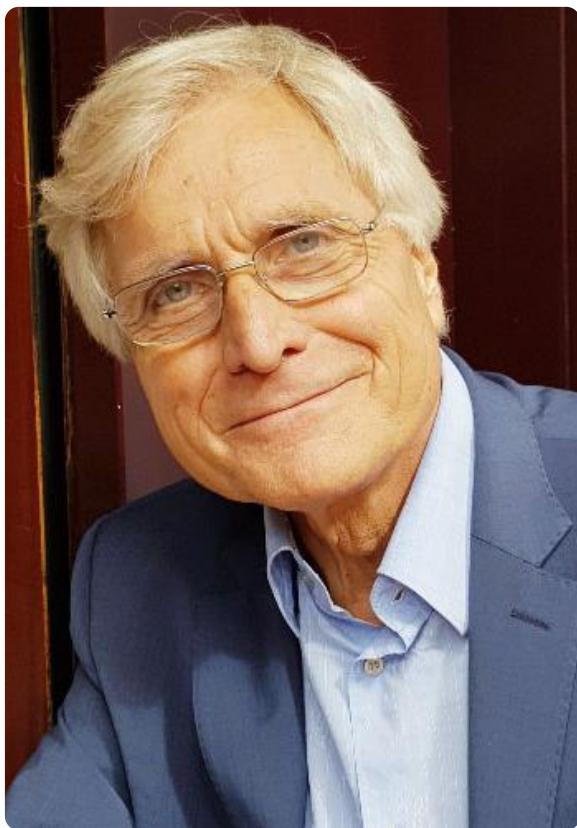


>> LIRE LA SUITE



## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : « IL NE FAUT PAS QUE LE REMÈDE SOIT PIRE QUE LE MAL »

En mai, le Club de l'Amélioration de l'Habitat (CAH) dévoilait sa dernière enquête sur les « habitants-consommateurs » de la rénovation énergétique. Des chiffres sur lesquels Jean-Pascal Chirat, délégué général du CAH, revient pour Batiweb. Entretien.



**Jean-Pascal Chirat**

délégué général  
du CAH

### Interview

Par Virginie Kroun

**Dans sa dernière enquête sur les « habitants-consommateurs » en rénovation énergétique, le CAH a révélé que l'isolation des combles arrive en première place des postes de travaux, alors que les aides financières privilégient le remplacement de chauffage. Un commentaire ?**

" Pour le grand public, telle que l'étude le précise, ce qui permet de réduire sa consommation d'énergie, c'est en priorité de mieux isoler sa maison. Maintenant, il est vrai qu'à partir du moment où l'habitant-consommateur entre dans le processus d'interrogation, il suit une démarche où il va être éclairé sur ce qui existe aujourd'hui en termes d'aides. Il se renseigne donc auprès des sites publics, sur des aides immédiates. Et sur un calcul rapide, ce maître d'ouvrage est enclin à s'orienter sur ce qui peut lui rapporter le plus tout de suite. En la circonstance, c'est ce qui se passe avec les aides pour le remplacement d'une chaudière par pompe à chaleur. "

## REP : « CE DÉMARRAGE AU 1ER MAI S'EST FAIT EN BON ORDRE »

Deux mois après le lancement opérationnel de la REP sur les Produits et Matériaux de Construction et du Bâtiment (PMCB), François Demeure dit Latte, directeur général d'Écominéro, nous dresse un premier bilan, avec près de 150 000 tonnes de déchets inertes réceptionnées par environ 1 000 points de collecte.



**François Demeure dit Latte**

directeur général  
Écominéro

### Interview

Par Claire Lemonnier

**Quel bilan 2 mois après le lancement opérationnel de la REP et le début du paiement des éco-contributions ?**

*" Le démarrage de la REP s'est effectué comme prévu, conformément à notre plan de route. On avait indiqué que la REP commençait opérationnellement au 1er mai, et c'est ce qu'il s'est passé.*

*Avant cette date, nous avons contractualisé avec une grande partie des acteurs de la reprise des déchets pour pouvoir mettre des solutions de reprise des déchets inertes à disposition des détenteurs dès le 1er mai. C'est pourquoi on a pu démarrer de manière assez forte la mise en œuvre du dispositif.*

*On est très satisfaits de ce démarrage. Il s'est fait conformément à tout ce qu'on avait pu dire à toutes les parties prenantes.*

*Nous avons pu mettre sur notre cartographie une liste d'environ 1 000 points de reprise de déchets inertes, qui permettent de couvrir tout le territoire national, y compris les DOM. Il y a à peu près une dizaine de points de reprise par département. "*



## Le Center Parcs Terhills Resort en Belgique choisit les membranes durables RUBBERGARD™

**Situé à Dilsen-Stokkem au Nord-Est de la Belgique, le Center Parcs Terhills Resort est une ode au bien-être et à la déconnexion, loin du brouhaha de la vie citadine. Ses 250 cottages sont construits aux abords du parc national de la Haute Campine. Un havre de paix luxuriant en symbiose avec la nature !**

Modernes et spacieux, les cottages sont orientés de manière à préserver l'intimité de leurs hôtes. Conçus par l'agence néerlandaise Zeelenberg Architecture, ils sont réalisés en matériaux circulaires afin d'être en phase avec les objectifs de durabilité globale du programme. C'est en prenant en compte ce cahier des charges spécifique que le système d'étanchéité RUBBERGARD™ EPDM d'ELEVATE™ a été prescrit pour toutes les toitures terrasses, soit 25 000 m<sup>2</sup> au total.

RUBBERGARD EPDM est une membrane d'étanchéité de toiture monocouche 100 % vulcanisée, composée d'un caoutchouc synthétique Éthylène-Propylène-Diène terpolyMère (EPDM). Naturellement résistante aux ultra-violets, elle possède une longévité supérieure à 50 ans, validée par des essais réalisés par l'institut allemand Süddeutsche Kunststoff Zentrum (SKZ). Sa mise en oeuvre ne nécessite pas de flamme, rendant les conditions de travail sur site plus sûres.

Les toitures des cottages du Center Parcs Terhills Resort étant toutes de tailles différentes, la préparation hors-site en atelier et la facilité de pose ont constitué un des points forts pour ce chantier.

[>> LIRE LA SUITE](#)



# À Annecy, une reconstruction en grande pompe signée Manuelle Gautrand

À Annecy, le magasin des Galeries Lafayette ouvre une nouvelle page avec une restructuration et une extension de taille qui se caractérisera non seulement par son écriture architecturale, mais viendra aussi changer la morphologie de la grande surface. Il s'agit d'un projet finement ciselé, et réalisé par l'agence Manuelle Gautrand Architecture.

Le programme est dense. Il s'agit de remanier l'existant, engendrer une extension, mais aussi créer de petites et moyennes surfaces de commerces, sans oublier la réorganisation du parking et l'aménagement paysager. Un travail conséquent qui a nécessité de gros efforts pour aboutir à une réalisation à part entière.

L'édifice où se logent les Galeries Lafayette d'Annecy fait partie des constructions audacieuses datant des années 1970. En effet, établi sur le site de manière complètement indépendante, sans attache contextuelle, l'ensemble faisant partie de la liste des bâtiments remarquables du 20ème siècle, dégage une certaine rigueur qui continue à marquer les esprits.





## Un nouveau souffle pour les halles d'Auray (56)

**Alexandre Lahyani et Angel Menendez, les fondateurs de l'atelier LÂME établi à Paris, viennent de terminer la réhabilitation des anciennes halles de la commune d'Auray située dans la baie de Quiberon. Il s'agit d'une réalisation empreinte d'une grande sensibilité.**

En Bretagne, à Auray, l'atelier LÂME ressuscite les halles historiques de la cité médiévale. Situées au cœur de la ville, entre deux bâtiments classés monuments historiques - soit la mairie et le théâtre -, les halles ont été construites au 17<sup>ème</sup> siècle, détruites et rebâties plusieurs fois. Elles restent, aujourd'hui, l'emblème de la commune.

Les architectes de l'atelier LÂME, ont une multitude de réalisations notables dont la réhabilitation de plusieurs halles de marché. Le dernier en date est le projet d'Auray, où le duo propose un projet audacieux en ossature métallique, en mémoire aux halles datant du siècle dernier. Malgré son aplomb, le projet entame un subtil dialogue, avec la pierre des édifices contigus d'une part, et s'inscrit d'autre part dans la continuité de l'écriture industrielle des halles détruites en 1960.





# La gare d'Austerlitz franchit une étape-clé dans son projet de rénovation

**Après cinq ans de travaux, le chantier de rénovation de la gare d'Austerlitz à Paris a enfin atteint une étape cruciale avec le début du démontage des échafaudages. Cette étape marque la fin de la rénovation de la grande halle voyageurs, qui sera entièrement dévoilée en décembre.**

La grande halle voyageurs de la gare d'Austerlitz est la deuxième plus imposante de France, juste après celle de la gare de Bordeaux, et son chantier de réhabilitation, le plus ambitieux parmi toutes les grandes gares parisiennes.

Avec ses dimensions impressionnantes de 280 mètres de long et ses 15 000 m<sup>2</sup> de verrière, sa rénovation a nécessité la mise en place du « *plus grand échafaudage d'Europe* », selon les équipes de Gares et Connexions, la filiale de SNCF Réseau en charge des gares.

Les voyageurs devront toutefois patienter jusqu'en décembre pour admirer la grande halle dans son ensemble, le temps de démonter cette infrastructure colossale.



# La chapelle de Ronchamp, oeuvre du Corbusier, à mi-chemin de sa restauration

**La célèbre chapelle Notre-Dame du Haut de Ronchamp, œuvre de l'architecte Le Corbusier, terminera la première phase de sa restauration en juillet. Cette étape sera suivie d'une poursuite des travaux jusqu'à l'été 2024, selon les informations communiquées par l'Association Œuvre Notre-Dame du Haut, propriétaire du site et responsable du chantier.**

Les travaux des façades ouest et nord de La Chapelle Notre-Dame du Haut de Ronchamp, ainsi que les tourelles, seront entièrement rénovés en juillet, faisant suite aux travaux réalisés l'année précédente sur la façade sud et la coque en béton.

La deuxième partie des travaux devraient débuter « *à partir de septembre* », par la rénovation de la façade est, et de la tour principale, puis, « *à partir de février 2024* », de l'intérieur de la chapelle. L'objectif est de terminer l'ensemble de la restauration à « *l'été 2024* », a indiqué Jean-Jacques Virot, président de l'association, lors d'une conférence de presse.



# Peu à peu, la cathédrale Notre-Dame de Paris retrouve sa nouvelle charpente

**Les trois fermes de la charpente, qui serviront de bras à la nouvelle flèche de la cathédrale de Notre-Dame de Paris, sont arrivées par barge le 11 juillet. Un événement historique pour les passants témoins de l'événement, mais aussi pour les ouvriers du chantier.**

À Paris, de nombreux touristes et badauds affluaient les abords de la cathédrale de Notre-Dame et les bords de Seine, le mardi 11 juillet dans la matinée. La raison d'une telle foule ? La livraison des premiers éléments de la charpente, colonne vertébrale de l'édifice. « *Un moment historique* », comme le qualifierait un des badauds à franceinfo.

Parties d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), trois fermes - triangles de charpente de 14 à 16 mètres de largeur, de 12 à 13 mètres de hauteur, et d'un poids de 7 tonnes à 7,5 tonnes - sont remontées par voie fluviale jusqu'au monument.





# Concours photos de l'AQC : les six lauréats de l'édition 2023 dévoilés

Les lauréats de la 18ème édition du concours photos de l'AQC « *Éviter les désordres, apprendre par l'image !* » viennent d'être dévoilés. Cette année encore, beaucoup de candidats se sont prêtés au jeu, et une grande variété de désordres a été identifiée. 262 photos ont été scrutées par un jury composé de professionnels du bâtiment et d'un photographe.

Comme chaque année depuis maintenant 18 ans, l'Agence Qualité Construction (AQC) organise un concours photo portant sur les désordres dans le bâtiment. L'objectif est toujours le même : observer, sensibiliser, et informer pour prévenir les dommages que peuvent subir les bâtiments.

Pour cette édition 2023, les désordres classiques de structure sont encore une fois bien présents, avec une montée en puissance de problèmes liés aux balcons. L'AQC a également noté cette année encore une hausse des témoignages de désordres en situation de rénovation/réhabilitation, notamment sur la mise en œuvre de l'isolation, mais également sur les problèmes d'interfaces entre les lots.







## Alain PLANTIER

Président de l'Unicem

### Alain Plantier élu président de l'Unicem

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (Unicem), qui compte 900 entreprises adhérentes, vient d'élire son nouveau président en la personne d'Alain Plantier, déjà président de l'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG).



>> LIRE LA SUITE



## Alexandre GONIN

Président de la FNTF

### Alain Grizaud remplace Bruno Cavagné à la tête de la FNTF

La Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTF) a élu son nouveau président en la personne d'Alain Grizaud. Ce dernier n'est pas inconnu, puisqu'il a notamment été président du syndicat national des Canalisateurs entre 2012 et 2022.



>> LIRE LA SUITE



## Jean-Pierre PASERI

Président de Routes de France

### Un nouveau président pour Routes de France

Lors de l'Assemblée Générale organisée le 6 juillet 2023, Jean-Pierre Paseri a été nommé nouveau président de Routes de France, succédant ainsi à Bernard Sala. Fort de son parcours et de son engagement pour la profession, il a pris ses fonctions le même jour.



>> LIRE LA SUITE

VOS OBJECTIFS AU COEUR  
DE NOS SOLUTIONS

# batiweb

## COMMUNIQUEZ AVEC BATIWEB

---

- GÉNÉRER DES LEADS
- CRÉER DU TRAFIC VERS VOTRE SITE INTERNET
- AUGMENTER VOTRE NOTORIÉTÉ TRAITEMENT DE TOUS VOS LEADS AVEC UN SERVICE CLIENT DÉDIÉ
- CRÉATION DE CONTENU

## CONTACTEZ-NOUS

- 650 000 visites mensuelles
- 325 000 abonnés



[www.batiweb.com](http://www.batiweb.com)





## ALUCOBOND® A2 et PLUS : panneaux composites en aluminium

ALUCOBOND® A2 est notre panneau composite aluminium ininflammable dans le domaine de l'architecture, conforme à toutes les normes internationales applicables.

>> LIRE LA SUITE



## EVERFAST HR LATEX : mélange de bitume et de résines en phase aqueuse

EVERFAST HR LATEX est un mélange de bitume et de résines en phase aqueuse applicable directement sur parpaings, agglos et bétons. La présence de latex synthétique dans l'émulsion donne au revêtement des qualités supérieures.

>> LIRE LA SUITE



## HERMAPUR 2700 : Résine polyuréthane aliphatique bi-composant

Hermapur 2700 est une résine qui assure la fonction de liant dans les revêtements de sol de type moquette de pierre, utilisée pour la réalisation de sols esthétiques, perméables et drainants de terrasses, balcons, escaliers, plages de piscine...

>> LIRE LA SUITE



## JI Wall 1000FC PIR (Micro) : panneau sandwich de bardage

Panneau sandwich isolant avec une fixation cachée. Le panneau est fixé dans l'emboîtement de sorte qu'aucune vis n'est visible. Le panneau offre une excellente solution pour les projets dans le secteur industriel, tertiaire et résidentiel.

>> LIRE LA SUITE



## PRESTO LINEA® : Robinet de lavabo électronique moderne laiton sur plage ou mural

Ce robinet lavabo électronique présente un design linéaire, qui s'adapte facilement à tous les projets. Sa saillie présente une longueur optimale, pour pouvoir s'intégrer à tous les types de vasques.

[>> LIRE LA SUITE](#)



## Solution d'accompagnement et de financement des travaux

Nous gérons le traitement et le versement de la prime énergie (Certificats d'Économies d'Énergie) et MaPrimeRénov' pour vous et vos clients.

[>> LIRE LA SUITE](#)



## Zinc prépatiné prePATINA ECO ZINC avec 50% de carbone en moins

RHEINZINK-prePATINA devient RHEINZINK-prePATINA ECO ZINC avec 50 % de CO<sub>2</sub> en moins. RHEINZINK-prePATINA ECO ZINC désigne les seules surfaces de zinc réellement prépatinées au monde.

[>> LIRE LA SUITE](#)



## DAIKIN ALTHERMA H HYBRID AU R-32 : l'association optimale de la pompe à chaleur et de la chaudière

Daikin Altherma H Hybrid, la pompe à chaleur de dernière génération fonctionne désormais au R-32 et en liaison hydraulique pour plus de simplicité. Elle permet de combiner la technologie thermo-dynamique et la condensation au gaz.

[>> LIRE LA SUITE](#)





## Brique et Plaquette de Forme : standard ou sur-mesure, maîtrisez l'espace

Briques triangulaires, Emergence, Sillage, Pointes, Hirondelles.. les briques de forme donnent du relief aux façades en jouant à l'envie la rupture, la répétition ou l'harmonie. Les briques de forme permettent de créer des univers à l'esprit unique.

[>> LIRE LA SUITE](#)



## Bande TBSafe prédécoupées : antidérapantes, haute performance

Le TBSafe Proople est un complexe élastomère de polyuréthane très souple à grains moyen et à haute performance antidérapante. Utiliser depuis plus de 40 ans par les professionnels du nautisme en France et en Europe.

[>> LIRE LA SUITE](#)



## Resitex : recouvrir les sols amiantés avec style et en toute sécurité

Avec Résitex, Beauflor propose une solution décorative qui permet de préserver la santé de tous : le recouvrement des sols amiantés par un revêtement vinyle de haute qualité.

[>> LIRE LA SUITE](#)



## Plaque coupe-feu 1h et 2h GEOTEC®S (EI 60 et EI 120)

Les plaques GEOTEC®S sont destinées à la protection passive incendie. Ces plaques ont une résistance au feu allant de 1h à 2h et sont utilisées dans la réalisation de conduits de ventilation et de désenfumage horizontaux et verticaux.

[>> LIRE LA SUITE](#)



## PACK VISIBILITÉ

Développez votre visibilité et vos avis clients pour signer + de chantiers

### OFFRE DE BIENVENUE

**199 € HT\*** /mois  
au lieu de 249€ HT/mois

En savoir +

NOUVEAU



## PACK PERFORMANCE

Développez votre chiffre d'affaires et gagnez du temps dans votre prospection commerciale !

**289 € HT\*** /mois

En savoir +

Offres sans engagement



jusqu'à  
**4 RDV clients OFFERTS**



**-20%**

Offre de bienvenue

**199€** HT/mois\*  
au lieu de 249€ HT/mois\*

Incluant jusqu'à  
**4 rendez-vous OFFERTS**

Offre sans engagement

## Pack Visibilité



Création / Mise à jour de votre fiche Google My Business



Diffusion de vos informations sur les annuaires et plateformes locales



Collecte d'avis clients



Modèles de réponses aux avis



Mesurer le succès de votre visibilité en ligne



Jusqu'à 4 rendez-vous OFFERTS / mois

**J'en profite**

Pour toute souscription jusqu'au 31/07/23. Offre non cumulable - Promotion valable jusqu'au 30/06/2024